

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 Mars 2018

TENUE A LA MAIRIE DE SERLEY A 20H30

PRESENTS : Mrs ROUFFIANGE Bertrand, MICHAUD Henri, HAUSLER Ernest, DESBOIS Sylvain, CHALUMEAU Guillaume, SIMONET John, PARADIS Laurent, FEVRE Cédric, VILAIN Nicolas, DRIVON Philippe

EXCUSES : MOUREAU Erika EUVRARD Françoise, BARDET Marina, THIBAUD Pierre, CORPET John,

APROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19/01/2018

Après relecture du compte rendu de la réunion du 19/01/2018, le compte rendu est approuvé à l'unanimité

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr CHALUMEAU Guillaume est désigné secrétaire de séance.

QUESTION A TRAITER :

Compte administratif 2017 budget commune

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	53 213.83 €	438 118.36 €	491 332.19 €
DEPENSES	76 075.17 €	390 318.88 €	466 394.05 €
Résultat 2017	-22 861.34 €	47 799.48 €	24 938.14 €
Résultat 2016	- 8 184.19 €	91 303.67 €	83 119.48 €
Solde exécution	- 31 045.53	139 103.15 €	108. 057.62 €
Reste à réaliser recettes	6 607.25 €	-	6 607.25 €
Reste à réaliser dépenses	34 368.68 €	-	34 368.00 €
Résultat d'ensemble	- 58 806.28€	139 103.15 €	80 296.87 €

Après en avoir délibéré le compte administratif 2017 de la commune est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2017 budget commune

Le compte de gestion 2017 de la commune est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2017 budget Assainissement

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	7 166.37 €	4 071.56 €	11 237.93 €
DEPENSES	1 146.38 €	4 168.79 €	5 315.17 €
Résultat 2017	6 019.99 €	-97.23 €	5 922.76 €
Résultat 2016	- 3 968.37 €	1 097.21 €	-2 871.16 €
Solde exécution	2051.62 €	999.98 €	3051.60 €
Reste à réaliser recettes	-	-	-
Reste à réaliser dépenses	-	-	-
Résultat d'ensemble	2051.62 €	999.98 €	3051.60 €

Après en avoir délibéré le compte administratif 2017 du budget Assainissement est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2017 budget Assainissement

Le compte de gestion 2017 du Budget Assainissement est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2017 budget Transport Scolaire

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
RECETTES	-	11 016.71 €	11 016.71 €
DEPENSES	-	14 588.58 €	14 588.58 €
Résultat 2017	-	-3 571.87 €	- 3571.87 €
Résultat 2016	-	9 492.22 €	9 492.22 €
Solde exécution	-	5 920.35 €	5 920.35 €
Reste à réaliser recettes	-	-	-
Reste à réaliser dépenses	-	-	-
Résultat d'ensemble	-	5 920.35€	5 920.35 €

Après en avoir délibéré le compte administratif 2017 du budget Transport Scolaire est approuvé à l'unanimité.

Compte de gestion 2017 budget Transport Scolaire

Le compte de gestion 2017 du Budget Transport Scolaire est adopté à l'unanimité

Urbanisme : adhésion syndicat mixte

La préfecture de Mâcon nous a informé que suite au dépassement du seuil de population de la Communauté de Communes Bresse Revermont, les dossiers d'urbanisme déposés en mairie ne pourront plus être instruit par la DDT. Afin d'assurer cette mission nous avons la possibilité de nous rattacher au Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour l'instruction de nos dossiers d'urbanisme. Le coût sera fonction du nombre de dossier envoyé au Syndicat. Le Conseil Municipal donne un accord de principe concernant l'adhésion au Syndicat Mixte.

Délibération concernant le tarif transport scolaire et garderie

Nous devons prendre une délibération pour l'année 2018 concernant le tarif pour le transport scolaire. Actuellement le tarif est de 20 € par enfant pour un trimestre.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de rester à 20 € par enfant pour un trimestre.

Concernant la garderie le Conseil Municipal envisage de mettre en place un tarif pour la rentrée prochaine.

Salle des fêtes : mise en place de titre de recette

Afin de permettre une meilleure gestion des locations de Salle des Fêtes, il est décidé de mettre en place un versement d'acompte de 25 % du prix, à la réservation de la salle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de mettre en place un acompte pour la réservation de la salle des fêtes.

Il est également demandé que cette procédure soit appliquée aux locations du gîte est des chalets

Délibération concernant le prix d'une desserte communale

Suite à une demande concernant la possibilité d'acquérir une desserte située au niveau des parcelles AM 60, AM 51 et AM 175, le Conseil Municipal décide de proposer cette desserte au prix de 200 € au futur acquéreur. L'ensemble des frais de bornage et de notaire et autres frais inhérents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

Devis photocopieur Mairie

En vue de changer le photocopieur de la mairie des devis ont été demandés afin d'envisager une location.

Après étude des différents devis, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé de retenir le devis de rex rotary pour le coût suivant :

- Rex Rotary : Location Matériel Neuf : 77 € HT/Mois
Coût Copie noir : 0.004 € HT
Coût copie couleur : 0.04 € HT

Baux communaux

- Attribution logement de la ville des Maréchaux : Suite à la demande de Madame BOISSARD Véronique pour le logement de la ville des Maréchaux, le Conseil Municipal après en avoir délibéré a décidé de lui attribuer le logement
- Après contact avec les services de l'ADIL un bail doit être modifié afin d'être mis aux normes afin de différencier le loyer des charges.
- Un courrier a été reçu demandant au Conseil Municipal l'autorisation de repousser un préavis de départ d'un mois. Monsieur le Maire est chargé d'informer le locataire de la décision du Conseil Municipal

Prévision travaux 2018

- Devis pour épareuse : 11 500 € HT (d'autres devis seront demandés)
- Couloir Ville des Maréchaux : plusieurs devis ont été demandés
- Installation bâche piscine
- Toiture maison Clerc : des devis sont en cours

- Velux et douche Auberge
- Isolation de la salle des fêtes : des devis vont être demandés
- Nettoyage grenier logement au-dessus de la mairie
- Lumière automatique salle des fêtes

INFORMATIONS DIVERSES :

- Commission de sécurité salle des fêtes : 1 devis de reçu et un autre en cours
- Courrier concernant la vente d'une parcelle de 37a 64ca Section AO n° 82 Lieudit « Bois Boucher », le Conseil Municipal décide ne pas préempter cette parcelle.
- Recherche d'un maître-nageur pour cet été : une candidature reçue. Une annonce sera faite sur le centre de gestion et à la Communauté de Communes.
- Fleurissement 2018 : plantations de printemps prévu le lundi 14 mai et le mardi 15 mai 2018.
- Courrier Sydesl : Versement de la RODP 2013-2014 (Redevance Occupation du Domaine Public) non faite. Le Conseil Municipal donne son accord pour la prescription afin de régulariser cette RODP.
- Demande reçu à la mairie concernant un problème d'écoulement de fosse septique afin que la commune exécute les travaux. Le Conseil Municipal refuse d'exécuter les travaux à sa charge.
- Demande reçu à la mairie concernant le gîte afin d'avoir les clés plus tôt et les rendre plus tard. Le Conseil Municipal accepte avec les mêmes conditions prévues lors d'une précédente réunion. (40 €)
- Le CFA de l'Ain nous a transmis un courrier afin de nous demander une subvention concernant un élève résident sur Serley. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré octroie une subvention de 50 €
- Un courrier sera fait suite à la dégradation d'une déserte situé au Crêt par un bus.
- Assurance : des devis ont été demandé.

Secrétaire de séance
Guillaume CHALUMEAU

Le Maire
ROUFFIANGE Bertrand



